



Commission économique pour l'Europe

Comité exécutif

**Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce
et les transactions électroniques****Vingt-neuvième session**

Genève, 9 et 10 novembre 2023

Point 6 c) i) de l'ordre du jour provisoire

Recommandations, normes et produits de promotion de l'application :**Produits de promotion de l'application :****Rapports et guides explicatifs****Révision du Guide explicatif sur l'échange de certificats
numériques de conformité des produits*****Document soumis par le Bureau***Résumé*

Ce guide explicatif présente brièvement les concepts d'échange de certificats numériques de conformité des produits et leur application dans le cadre de l'élaboration d'une réglementation relative aux questions d'environnement, de société et de gouvernance. Les principes qui y sont développés peuvent également inspirer toute future extension des plateformes d'approvisionnement existantes dans l'optique d'une décentralisation des intrants et d'un élargissement de l'accès des utilisateurs, en permettant l'interrogation des données en dehors de la plateforme.

Le présent document (ECE/TRADE/C/CEFACT/2023/16) est soumis à la vingt-neuvième session de la Plénière du CEFACT-ONU pour information.

* La version originale du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.



I. Introduction

1. Les processus d'essai, d'inspection et de certification constituent l'épine dorsale de l'assurance mondiale des produits. Pour tirer pleinement parti des avantages d'un système commercial numérique efficace et équitable, l'interopérabilité au niveau mondial des processus d'échange de données sur la conformité des produits est des plus souhaitables. La recherche de processus interopérables qui respectent les structures de gouvernance existantes et les approches historiques, tout en tenant compte des technologies émergentes, représente un défi de taille.

Le secteur des essais, de l'inspection et de la certification emploie 1 million de personnes dans plus de 160 pays.

(Valeur du secteur des essais, de l'inspection et de la certification selon Europe Economics)

2. Il est essentiel de disposer d'éléments de confiance mutuellement reconnus (sources d'information numérique faisant autorité) pour concilier les cadres existants divergents avec les exigences d'interopérabilité dans le commerce numérique. Le concept d'éléments de confiance mutuellement reconnus en étudiant l'accès à l'information sur la conformité des produits à la source, ainsi que les liens numériques vers le produit physique, la documentation pertinente et les références de l'organisme émetteur. De nouvelles possibilités apparaissent lorsque la problématique porte sur l'accès aux attestations de conformité plutôt que sur l'échange de celles-ci.

II. Applications

3. Une optique intersectorielle s'avère utile pour des applications telles que la réglementation relative aux questions d'environnement, de société et de gouvernance (ESG), où les résultats peuvent s'appliquer indépendamment de la catégorie de produit.

4. L'accès numérique à des points d'ancrage de confiance peut également inspirer toute future extension des plateformes d'approvisionnement existantes dans l'optique d'une décentralisation des intrants et d'un élargissement de l'accès des utilisateurs, en permettant l'interrogation des données en dehors de la plateforme.

5. Une approche générale peut être identifiée afin de parvenir à une conformité fiable des produits dans les secteurs où les systèmes de gestion des échanges de données relatives à la conformité des produits peuvent être relativement peu développés, sans qu'il soit nécessaire d'investir dans des plateformes centralisées perfectionnées. Même si les pays les moins avancés peuvent rencontrer d'autres difficultés pour inspirer confiance dans la conformité des produits, les concepts définis dans le guide explicatif peuvent néanmoins présenter un intérêt car ils peuvent être appliqués aux systèmes actuels (papier), ainsi qu'aux futurs systèmes numériques émergents, en adoptant les normes et les technologies ouvertes existantes.

III. Avantages

6. Le fait d'accroître la disponibilité et l'intégrité des données relatives à la conformité des produits peut contribuer à réduire la fraude sur les produits et constituer un moyen efficace de s'assurer que le choix du consommateur repose sur des caractéristiques réelles, et non apparentes, du produit.

7. En décentralisant les processus permettant d'obtenir une conformité fiable des produits, il est possible de réduire la charge que représentent pour les pouvoirs publics l'élaboration et la gestion de systèmes centralisés qui sont très personnalisés et qui, par conséquent, diminuent l'interopérabilité par la création d'« îlots de données ».

8. Il est possible de réduire les obstacles techniques au commerce en améliorant la transparence des processus qui sous-tendent la reconnaissance mutuelle de la conformité des

produits. L'approche rend également possible l'échange de certificats papier et sans papier, dont la coexistence sera nécessaire pour permettre la transformation numérique et la dématérialisation progressives (qui varieront selon la situation géographique) des systèmes de conformité des produits à l'échelle mondiale.

IV. Pour en savoir plus

Lien vers le modèle de données de référence sur la chaîne d'approvisionnement :

http://www.unece.org/fileadmin/DAM/uncedfact/BRS/BRS_SCRDM_v1.0.0.2.pdf

Lien vers le modèle de données de référence sur le transport multimodal :

http://www.unece.org/fileadmin/DAM/cedfact/brs/BRS_T_L-MMT.zip

Lien vers le livre blanc sur les modèles de données de référence :

https://unece.org/fileadmin/DAM/cedfact/cf_plenary/2017_Plenary/ECE_TRADE_C_CEFACT_2017_11E__White_Paper_on_RDM_.pdf

Lien vers les lignes directrices des modèles de données de référence :

<http://www.unece.org/fileadmin/DAM/cedfact/GuidanceMaterials/ReferenceDataModel/Guideline-v1.0.0.2.pdf>
